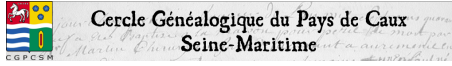


<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article26>



La milice de Garde côte.

- Comprendre ... - L'Etat - Défense -

Date de mise en ligne : jeudi 7 août 2014

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés



Garde-côte



Marin

Le « guet de la mer » est à l'origine des garde-côtes. Tous les hommes habitant à moins de 2 lieues (8 km) du rivage marin y étaient astreints. Elle fut organisée par les ordonnances de la Marine de 1678 et 1681.

C'est ainsi que les paroisses littorales furent contraintes de fournir un contingent de tous leurs hommes valides de 18 à 60 ans. Ils sont à peine instruits à raison d'un jour d'exercice par mois. Les règlements de 1716 et 1756 vont organiser une sélection. Les meilleurs, eux, sont organisés en compagnies franches de cent fusiliers avec drapeau et tambours. Quant au reste de la masse, il récupère toutes les corvées.

En 1727, la Gardecôte du secteur de la Seine-Maritime est organisée en capitaineries de :

- Haute Normandie : Tréport, Criel, Berneval, Dieppe, Ste Marguerite en Saane, St Aubin, St Valery, Paluel et St Pierre en Port
 - Gouvernement du Havre : Fécamp, Yport, Estretat, Le Havre et Caudebec
- Chaque capitainerie est divisée en compagnies (de 5 à 8), regroupant plusieurs communes limitrophes.

En 1756, une réorganisation amène la disparition des capitaineries de Ste Marguerite et Yport.

Vous pouvez consulter, dans le document ci-joint, le règlement de 1756 et une note aux capitaines de 1757, retrouvés aux AD.

<https://www.geneacaux.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg> La milice de Garde côte, Note et

Réglement.

En 1761, il est procédé au remplacement de certains miliciens, pour différents motifs :

- limite d'âge
- mariage
- infirmité

Le registre de ce remplacement vous est proposé ici (dépouillement effectué par Marielle Gricourt et Pierre Ancel).

Il est conservé aux AD76 sous la cote C712 . Malheureusement, le registre de Paluel a disparu

Pour plus de d'informations sur la composition de chacune de ces capitaineries, consultez le document ci-dessous.

<https://www.geneacaux.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg> **Capitaineries**

Consultable dans la base, dans les actes divers, thème "Milice de Garde-Cotes".